

Présidence de M. Gérard COLLOMB, Maire

Le lundi 22 décembre 2008 à 16 h, Mmes et MM. les Membres du Conseil municipal dûment convoqués le 16 décembre 2008 en séance publique par M. le Maire, se sont réunis à l'Hôtel de Ville dans la salle ordinaire de leurs délibérations.

-----

Désignation d'un Secrétaire de séance

M. LE MAIRE : Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales je vous propose de nommer Mme Najat Vallaud Belkacem, secrétaire de séance par vote à main levée.

S'il n'y a pas d'opposition, je l'invite à procéder à l'appel nominal.

-----

**Appel nominal**

Présents : M. Collomb, M. Touraine, Mme Giovacchini, M. Buna, M. Lévêque, Mme Vallaud Belkacem, M. Brumm, Mme Condemine, M. Braillard, Mme Fondev, M. Fournel, Mme Gouzou-Testud, M. Képénékian, Mme Gay, Mme Rabatel, M. Claisse, Mme Roy, M. Hémon, Mme Haguénauer, M. Tête, M. Philip, M. Maleski, Mme Brugnera, Mme Psaltopoulos, M. Coulon, Mme Deharo, M. Sanhadji, M. Flaconnèche, Mme Rivoire, Mme Farih, M. Helal, Mme Chevassus Masia, M. David, Mme Nachury, Mme Balas, M. Nardone, Mme Pesson, Mme Perraud, Mme Legay, M. Sécheresse, Mme Faurie Gauthier, M. Rudigoz, M. Hugué, Mme Bouzerda, M. Arrue, Mme Chichereau Dinguirard, M. Julien-Lafferrière, Mme Dognin-Sauze, Mme Hajri, M. Bolliet, M. Vesco, Mme Gleize, Mme Perrin-Gilbert, M. Havard, Mme d'Anglejan, Mme de Lavernée, M. Royer, M. Broliquier, M. Hamelin, Mme Berra, M. Geourjon, M. Delacroix, Mme Gelas, Mme Reynaud.

Absents excusés : Mme Guillaume, M. Daclin, Mme Roure, Mme Pierron, Mme Bonniel-Chalier, M. Turcas, Mme Bertrix Veza, M. Giordano, M. Lebuhotel.

**Dépôts de pouvoirs** : M. Sécheresse, Mme Deharo, M. Maleski, Mme Gay, Mme Chevassus Masia, M. Geourjon, Mme Gleize ont déposé un pouvoir pour voter au nom de Mme Guillaume, M. Daclin, Mme Roure, Mme Pierron, M. Turcas, Mme Bertrix Beza, M. Lebuhotel.

**Dépôts de pouvoirs pour absences momentanées** : Mme Balas, Mme Berra, Mme Brugnera, Mme Faurie-Gauthier, Mme Pesson, Mme Reynaud ont déposé un pouvoir pour voter au nom de M. Hamelin, M. Broliquier, M. Philip, Mme Dognin-Sauze, Mme Deharo, M. Nardone.

-----

M. LE MAIRE : L'appel nominal étant terminé, je vous propose de prendre acte qu'à l'ouverture de la séance, le quorum est atteint.

-----

**Adoption du procès-verbal de la séance du 25 novembre 2008**

M. LE MAIRE : Mesdames et Messieurs, vous avez tous pris connaissance du procès-verbal de la séance du 25 novembre 2008 paru au Bulletin Municipal Officiel du 15 décembre 2008.

Si personne n'a d'observation à présenter sur sa rédaction, je le mets aux voix.

(Adopté.)

-----

**Compte rendu des décisions prises par M. le Maire en vertu de la délégation qui lui a été confiée le 31 mars 2008**

M. LE MAIRE : Conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous rendre compte des décisions prises en application de la délégation que vous m'avez accordée par délibération de principe du 31 mars 2008.

Il s'agit principalement d'actions d'ester en justice, de baux, d'avenants et de conventions.

La liste de ces décisions est parue dans le Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Lyon du 15 décembre 2008.

Vous avez tous pu en prendre connaissance.

Je vous prie de bien vouloir me donner acte de cette communication.

(Acte est donné.)